

Hauts-de-France, Somme
Long
4 rue du Cimetière

Ancienne école de filles, actuellement salle des fêtes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80011153

Date de l'enquête initiale : 2025

Date(s) de rédaction : 2025

Cadre de l'étude : inventaire topographique Pays d'art et d'histoire Ponthieu-baie de Somme

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : école

Destinations successives : salle des fêtes

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 2025, AL, 147

Historique

La première école des filles de Long était construite à l'emplacement de l'actuelle école des garçons ([IA80011152](#)), sur la parcelle 30 de la section C1 du plan de cadastre napoléonien de 1812. La cour, sur la parcelle 31, était partagée par les deux écoles.

En 1831, la commune souhaite séparer l'école des filles et celle des garçons. Elle achète pour cela une maison quelques rues plus loin et fait appel à l'architecte M. Plisson pour transformer l'habitation en école. Un tourbage extraordinaire permet de financer ces travaux (AD Somme ; 99 O 2375). Cet édifice existe encore aujourd'hui (2025) au numéro 4 de la rue de l'Ancienne-École-des-Filles (Bellard, 1983).

En 1859, l'école des filles est devenue trop petite pour accueillir dignement les 130 élèves du village. De plus, l'édifice est insalubre : "les religieuses de la Providence de Rouen qui dirigent cette classe y tombent malades chaque année, et la santé des élèves court les mêmes dangers que celle de leurs maîtresses". L'administration locale avait déjà sommé plusieurs fois la commune de faire des travaux de réparation, sans succès jusqu'en 1859 : "il n'a pas fallu moins de dix années d'instances auprès des autorités locales pour obtenir de cette riche et importante commune, qu'elle s'occupât enfin de remédier à un si fâcheux état de choses".

À cette date, la municipalité décide de construire une toute nouvelle école et les plans et devis sont dressés par l'architecte amiénois Louis-Henry Antoine (1820-1900). Le projet est, dans un premier temps, critiqué par le sous-préfet qui le considère trop dispendieux : "Pour une commune de quinze cents âmes, on n'a pas besoin d'une école qui coûtera trente mille francs, non compris l'acquisition du terrain. Ce chiffre est énorme et il semble vraiment que dans cette malheureuse commune, on s'entende pour anéantir les richesses du pays dans le plus bref délai possible." L'architecte justifie ce prix par les choix de matériaux (brique et pierre). L'école étant construite à proximité de l'église, il souhaite la mettre en parallèle avec le nouveau presbytère ([IA80011156](#)) afin d'harmoniser les constructions.

Finalement le projet est accepté et deux propriétés sont achetées dans la commune pour construire cette nouvelle école. L'édifice se compose d'un corps central flanqué de deux ailes en retour d'équerre. Une classe est aménagée dans chacune des ailes. Dans le corps central, qui abrite le logement des sœurs, une galerie donne accès à une salle et une cuisine au rez-de-chaussée, et un escalier dessert quatre chambres à l'étage. Les travaux sont financés par un tourbage extraordinaire voté en 1859 (AD Somme ; 99 O 2375).

En 1860, l'architecte fait état de dépenses supplémentaires obligatoires à cause de la constitution du sol. En effet ce dernier est "composé de couches de terre et craie, provenant de remblais, n'ayant aucune consistance" ; il est donc nécessaire que

les fondations aillent jusqu'à 5 m de profondeur, où se trouvent "les anciennes carrières de pierre exploitées pour besoins communaux". Les travaux sont réceptionnés en 1863 (AD Somme ; 99 O 2383).

L'école est désormais désaffectée : le bâtiment est reconverti en salle des fêtes.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle ()

Dates : 1863 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Louis Henry Antoine

Description

L'ancienne école des filles se situe sur le coteau, au sud de l'ancienne école des garçons (IA80011152) et au nord de l'église (IA80011149). Elle est construite très près de l'édifice religieux : une dizaine de mètres seulement les séparent. L'école surplombe à l'ouest la rue de l'Église. Sa parcelle est délimitée par un mur de soutènement en brique dont la hauteur s'adapte au dénivelé du coteau. L'accès à la cour de l'école s'effectue par un escalier au sud.

L'édifice se compose d'un corps central rectangulaire flanqué de deux ailes en retour. Il est construit en brique et pierre blanche. La pierre calcaire, employée en majorité sur la façade sud (côté église), est utilisée pour l'encadrement des ouvertures, la corniche moulurée, les cordons et les pierres d'angle. Pour les ouvertures de la façade nord, seule la clé d'arc est en pierre.

Le corps central, qui accueillait le logement pour l'institutrice, possède un étage. Il présente une élévation ordonnancée à cinq travées et la porte est percée sur la travée centrale. L'inscription : ÉCOLE DES FILLES est gravée sous les fenêtres du premier étage. Les ailes, dans lesquelles se situaient les salles de classe, sont en rez-de-chaussée. Des *oculi* sont percés sur leurs pignons. L'édifice est couvert par des toits en ardoise à longs pans et pignons couverts.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan régulier en U

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; Sous-série 99 O : 99 O 2375. **Dossier d'administration communales, biens communaux**, Long, avant 1869.
- AD Somme. Série O ; Sous-série 99 O : 99 O 2383. **Travaux communaux**, avant 1869.
AD Somme

Documents figurés

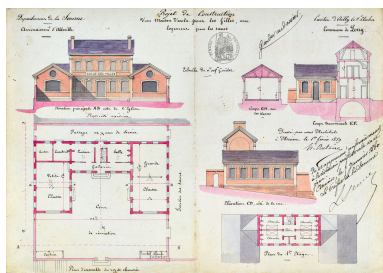
- **Plan de la maison d'école des filles**, dressé par l'instituteur, 1878 (AD Somme ; 99 T 3806/486_3).
AD Somme
- **[Vues du village de Long]**, collection de cartes postales Jean-Paul Rouët, [ca XIX^e-XX^e siècles] (collection particulière).
Collection particulière
- **Projet de construction d'une maison d'école pour les filles, avec logement pour les sœurs**, par M. Antoine, 1 février 1859 (AD Somme ; 99 O 2383).

- **Plan de situation de l'école**, par M. Antoine, 1 février 1859 (AD Somme ; 99 O 2170).
AD Somme

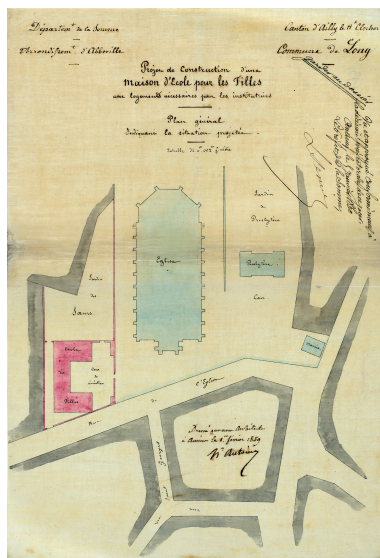
Bibliographie

- BELLARD, Jean. **Long : aspect de ce village, vie de ses habitants, évènements importants pendant le XIX^e siècle**. Long : édité par Jean Bellard, 1983.

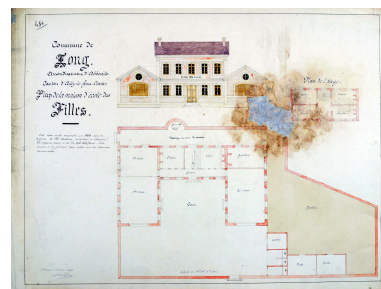
Illustrations



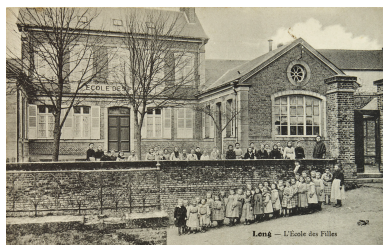
Projet de construction d'une maison d'école pour les filles, avec logement pour les sœurs, par M. Antoine, 1 février 1859 (AD Somme ; 99 O 2383).
Repro. Thierry Lefébure
IVR32_20258002171NUCA



Plan de situation de l'école, par M. Antoine, 1 février 1859 (AD Somme ; 99 O 2170).
Repro. Thierry Lefébure
IVR32_20258002170NUCA



Plan de la maison d'école des filles, dressé par l'instituteur, 1878 (AD Somme ; 99 T 3806/486_3).
Repro. Archives départementales de la Somme
IVR32_20258011077NUCA



L'école des filles, carte postale (coll. Jean-Paul Rouët).
Repro. Thierry Lefébure
IVR32_20258000683NUCA



Vue de l'ancienne école de filles, depuis le sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20258000499NUCA



Vue de l'ancienne école des filles, depuis le sud-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20258000501NUCA



Vue de l'ancienne école
des filles, depuis le nord.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20258000525NUCA

Dossiers liés

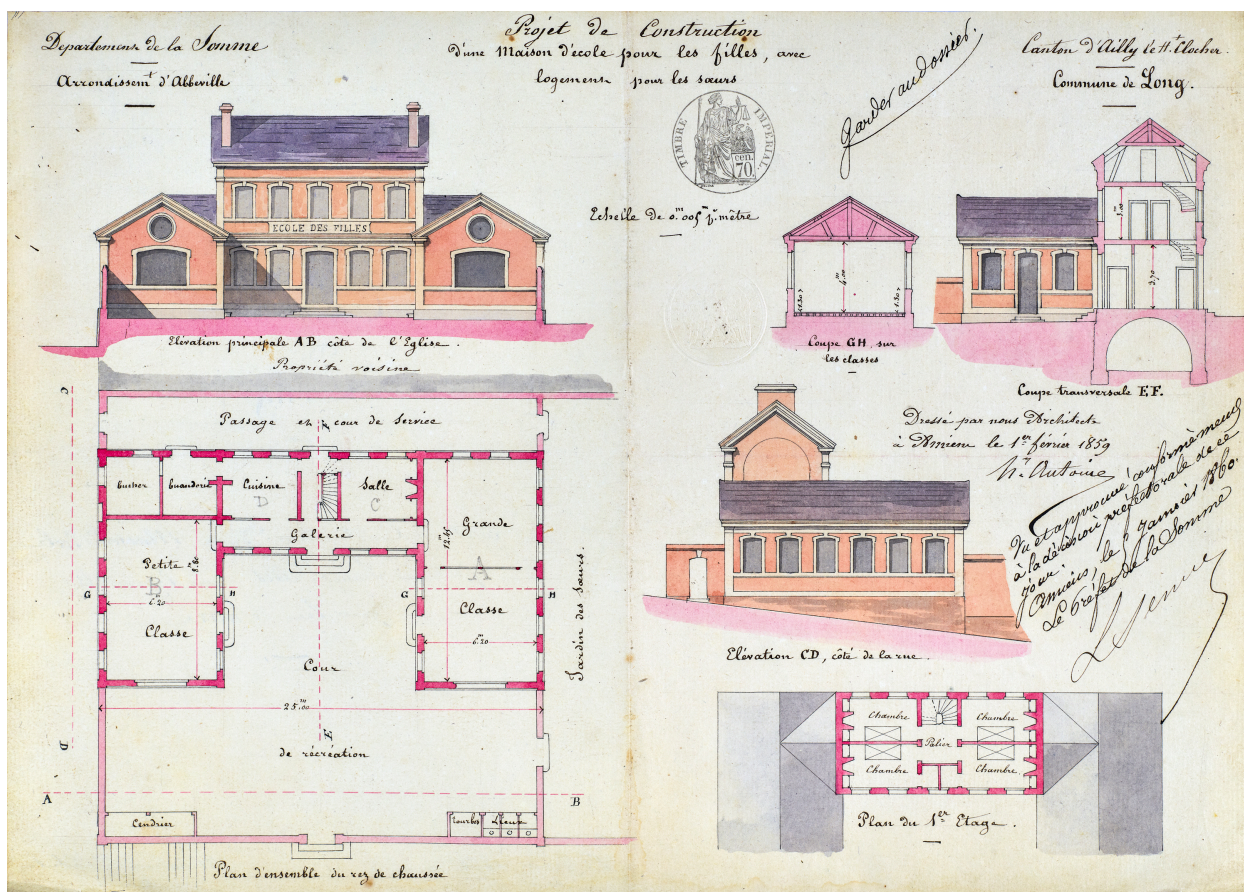
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le village de Long (IA80011000) Hauts-de-France, Somme, Long

Auteur(s) du dossier : Suzelle Montauban, Céline Abelé

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Syndicat mixte Baie de Somme - Trois Vallées



Projet de construction d'une maison d'école pour les filles, avec logement pour les sœurs, par M. Antoine, 1 février 1859 (AD Somme ; 99 O 2383).

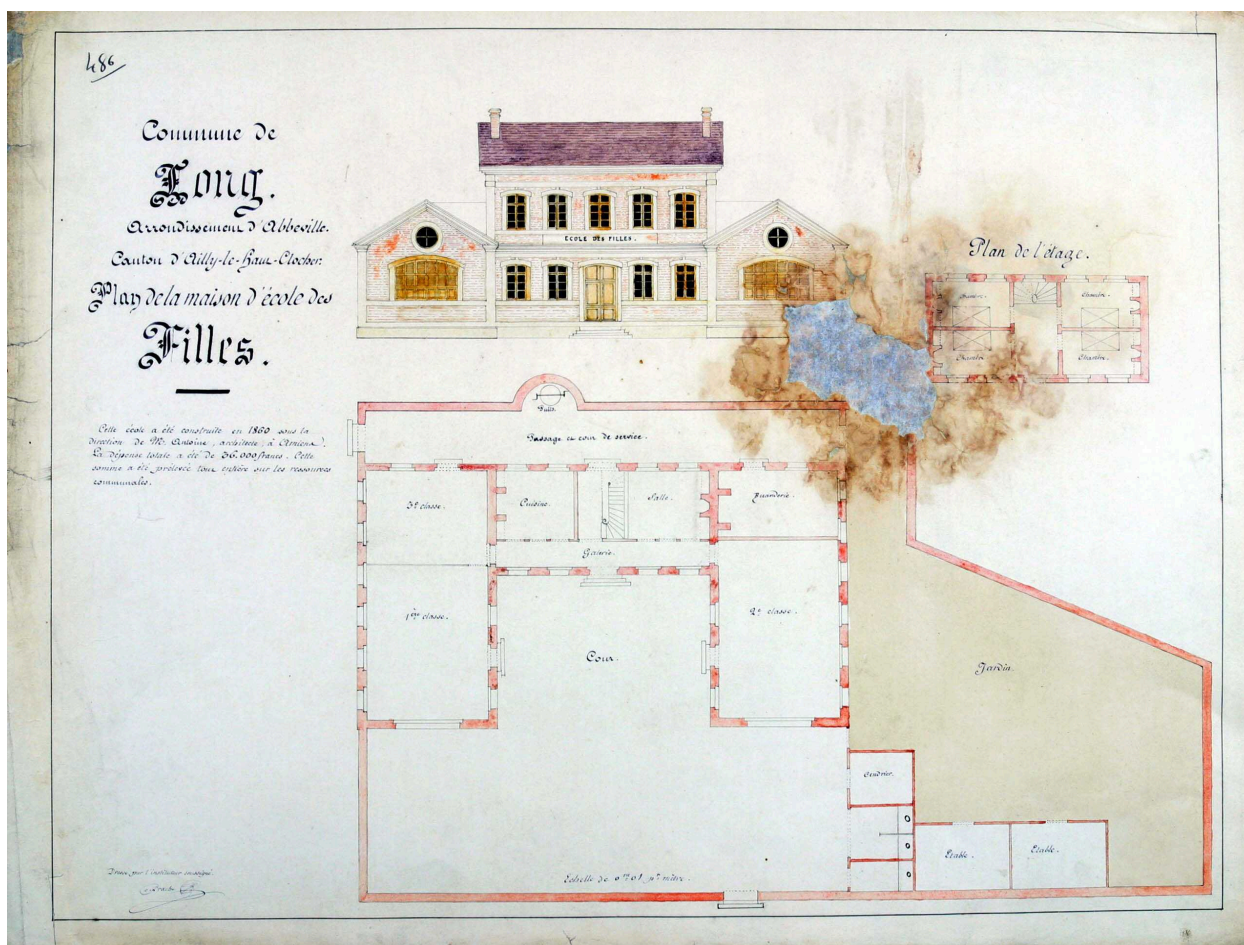
IVR32_20258002171NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Lefebvre

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de la maison d'école des filles, dressé par l'instituteur, 1878 (AD Somme ; 99 T 3806/486_3).

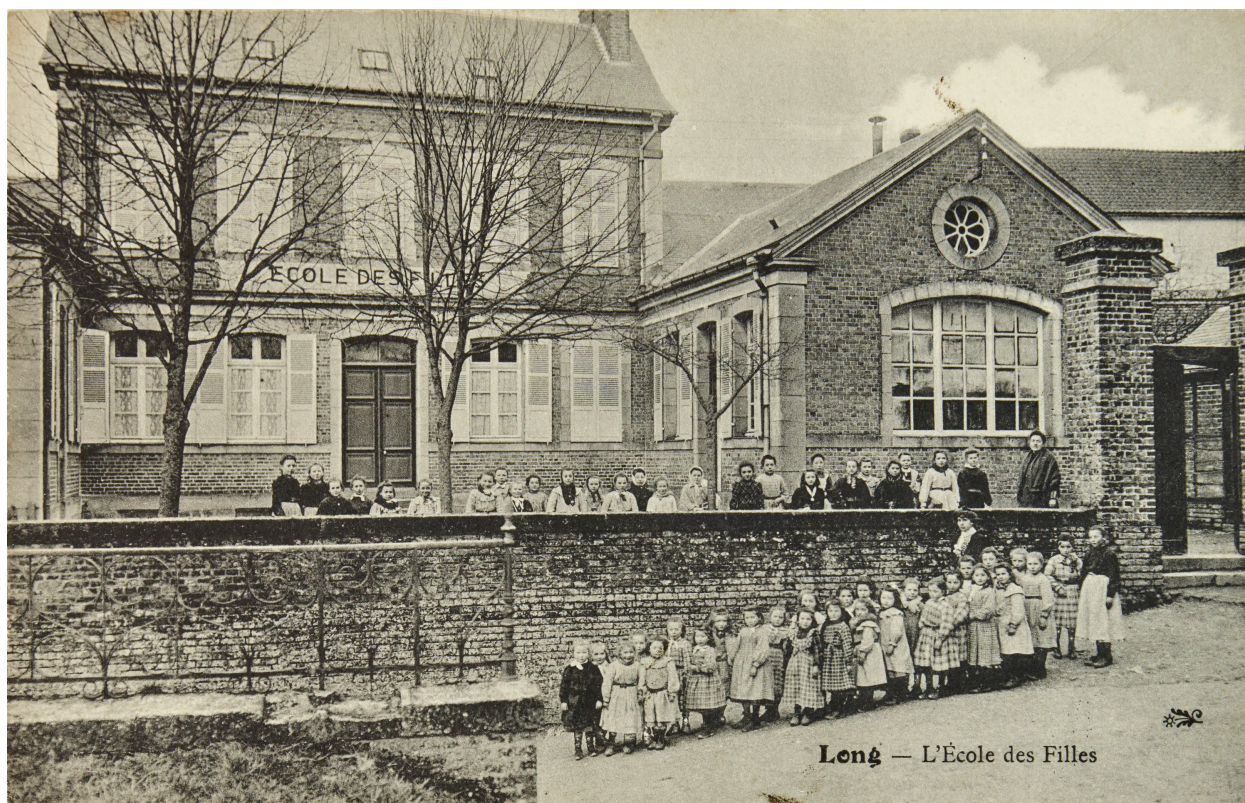
IVR32_20258011077NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de la Somme

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'école des filles, carte postale (coll. Jean-Paul Rouët).

Référence du document reproduit :

- [Vues du village de Long], collection de cartes postales Jean-Paul Rouët, [ca XIX^e-XX^e siècles] (collection particulière).
Collection particulière

IVR32_20258000683NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées ; (c) Collection particulière. Droits réservés
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne école de filles, depuis le sud.

IVR32_20258000499NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne école des filles, depuis le sud-est.

IVR32_20258000501NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne école des filles, depuis le nord.

IVR32_20258000525NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Baie de Somme - Trois Vallées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation